

ROYAUME DU MAROC



MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE LA PÊCHE MARITIME DÉPARTEMENT DE LA PÊCHE MARITIME DIRECTION DE LA FORMATION MARITIME ET DE LA PROMOTION SOCIO-PROFESSIONNELLE

AVIS DE CONCOURS

Le Département de la Pêche Maritime organise au titre de l'année académique 2011-2012, un concours d'accès aux Instituts de Technologie des Pêches Maritimes (ITPM) d'Al Hoceima, de Larache, de Safi, de TanTan et de Laâyoune, pour la préparation des diplômes de navigation à bord des navires de pêche de niveau Technicien dans les filières : patron de pêche et officier mécanicien de 3ème classe.

Date du concours : 06 septembre 2011 à 08 heures

Régime des études : Internat en mode de formation résidentiel à temps plein.

Durée des études : 2 ans

Dernier délai pour le dépôt des dossiers de candidature : 15 juillet 2011

Le dossier de candidature doit comprendre :

- Une demande manuscrite;
- Un extrait d'acte de naissance;
- Une copie de la CNI légalisée;
- Un relevé des notes de la 1^{ère} année et du 1^{er} semestre de la 2^{ème} année du cycle du baccalauréat;
- Certificat de scolarité;
- 2 Enveloppes timbrées mentionnant l'adresse du candidat;
- 2 Photos d'identité;
- Une copie certifiée conforme du brevet de navigation pour les candidats professionnels.

Conditions de participation aux concours :

Pour les lycéens :

- Avoir le niveau du Baccalauréat scientifique, technique et être âgé de 25 ans au plus au 31 décembre 2011.

Pour les professionnels :

- Être titulaire du brevet de mécanicien pratique ou de patron de pêche côtière justifiant du C.A.P.M et ne dépassant pas l'âge limite de 35 ans au 31 décembre 2011.

Le concours comporte :

Pour les lycéens :

- Une épreuve écrite de mathématiques (durée : 2 heures);
- Une épreuve écrite de physique (durée : 2 heures);

Pour les professionnels :

Section « Machine » :

- Une épreuve de machines marines (durée : 2 heures);
- Une épreuve d'électricité (durée : 2 heures);

Section « Pêche » :

- Une épreuve écrite de techniques de pêche (durée : 2 heures);
- Une épreuve écrite de navigation (durée : 2 heures).

Les candidats doivent adresser leurs dossiers de participation au concours à l'ITPM de la région de leur résidence.

Adresse des établissements par région :

- Institut de Technologie des Pêches Maritimes d'Al Hoceima:
B.P 41, Al Hoceima
Téléphone du service scolaire : 0539982750
Régions de l'Oriental, Meknès-Tafilalet, Fès-Boulmane-Taza-Taounate-Al Hoceima

- Institut de Technologie des Pêches Maritimes de Larache:
B.P 582 Larache
Téléphone du service scolaire : 0539501568
Région: Tanger-Tetouane-Larache-Gharb Chrarda Bni hsen, Rabat - Salé - Zemmour - Zaër, Grand Casablanca.

- Institut de Technologie des Pêches Maritimes de Safi:
Route d'El Oualidia , B.P 361 Safi
Téléphone du service scolaire : 0524668155
Régions : Souss Massa Draâ, Doukkala-Abda, Chaouia-Ouardigha, Marrakech- Tansift-Al Haouz, Tadla -Azilal.

- Institut de Technologie des Pêches Maritimes de TanTan:
TanTan plage, TanTan
Téléphone du service scolaire : 0528879052
Régions : Guelmim-Essmara.

- Institut de Technologie des Pêches Maritimes de Laâyoune:
Route Boujdour B.P : 81 Laâyoune
Téléphone du service scolaire : 0528998296
Région Laâyoune-Boujdour-Sakia El Hamra- Oued Eddahab-Lagouira.

N.B : Avant leur inscription définitive, les candidats admis au concours devront présenter un certificat médical attestant de leur aptitude à exercer le métier de marin.